

EN CE TEMPS-LA : le marché de Blaison

Dans le précédent « Grains de sable », nous avons évoqué la réouverture d'un marché à Blaison en 1764, qui se tenaient tous les mardis. Quelques jours après le décret d'ouverture, il est établi une sentence de police qui définit l'heure d'ouverture. La règle est stricte : il est formellement interdit de commencer toute transaction avant l'heure fixée à 9 heures : « faire défense à toutes personnes, de vendre, trafiquer, troquer ou échanger aucune des marchandises qui se trouveront en dites foires et marchés, avant l'heure qu'il vous plaira de fixer, à peine de confiscation des dits denrées et marchandises, et de trois livres d'amende... »

La vie de ce marché connaîtra quelques vicissitudes dont les deux suivantes :

- Le 4 mars 1772, le curé Pelletier porte plainte auprès du juge ordinaire et police de la baronnie de Blaison, car « les marchands, forains qui viennent vendre de la mercerie, les jours de fêtes à Blaison ont contracté la mauvaise habitude d'étaler leur marchandise sous la galerie¹ de l'église du dit Blaison et au devant de la porte d'entrée... ce qui occasionne du tumulte et souvent du scandale et empêche le service divin de se faire avec la décence convenable aux mystères de la religion. »



- Le 4 avril 1776, le sergent royal de Blaison dépose plainte étant « donné qu'un marchand inconnu ayant une petite balle² dans laquelle nous ont paru plusieurs mouchoirs de toile donnait à jouer ce jour à la porte de l'église un jeu de hazard »

Il a résisté par la force à son arrestation. A la demande de prêter « main forte », certains habitants de Blaison ont également refusé ! Pire ! Au moment de l'arrêter « la foule s'empressant à le faire échapper ». Avant sa fuite, l'inconnu avait pu présenter un extrait

de baptême³, qui permet aux autorités de le poursuivre. C'était un homme de Blaison, bêcheur, fils de bêcheur né en 1754 et qui avait trouvé une nouvelle activité pour arrondir ses fins de mois...

Le document ne précise pas les suites de cette altercation.

- 1 : auvent qui protège les portes de l'église. Egalement appelé « ballet », il existait une autre galerie plus longue, du côté sud de l'église qui menait à la porte du transept sud.
2 : balle : paquet de marchandises, enveloppé de grosse toile et ficelé pour le transport.
3 : ce document était reconnu pour servir de pièce d'identité

D.O.

DES NOUVELLES D'HIER : l'exposition « les Anciens racontent Blaison et Gohier »



Plus qu'un succès d'estime ! Les Blaisonnais et autres visiteurs ont plébiscité notre exposition. Vous avez été 420 à venir voir et parfois, plusieurs



fois, revoir les espaces et les ambiances recréés pour vous : l'épicerie, le médecin, l'école, la table des nocces... Certains ont retrouvé, avec émotion, leurs cahiers d'école. D'autres ont examiné, avec la plus grande attention, les photos encadrées que certains de vous nous avaient confiées, identi-

fiant les disparus, en les invitant à notre fête. Pour beaucoup, cela a été une grande émotion d'entendre les voix des témoins, qui avaient été interviewés, raconter leur enfance.

Cette exposition était un remerciement à ceux qui nous avaient confié leur mémoire. Nous l'avons restituée en sons et en images.



OO

Par monts et par vaux

Les noyers

Voici des arbres bien connus, que l'on rencontre un peu partout dans la région, souvent isolés, parfois aux abords d'une habitation, mais aussi en bordure de route, plus rarement en alignements dans une plantation. On pourrait penser que le noyer commun, *Juglans regia* a des origines locales, mais pas du tout. Ce sont les Romains qui l'ont apporté lors de la conquête de la Gaule. La péninsule italienne n'était même pas son berceau puisqu'il provenait de Perse avec un transit par la Grèce.

Son nom, issu du latin Jovis glans signifie le gland de Jupiter. L'arbre porte au printemps des fleurs mâles, chatons assez gros, vert foncé et des fleurs femelles plus petites : ces dernières donneront les noix en automne.



De nombreuses variétés ont été sélectionnées soit pour la qualité gustative de la noix ou de

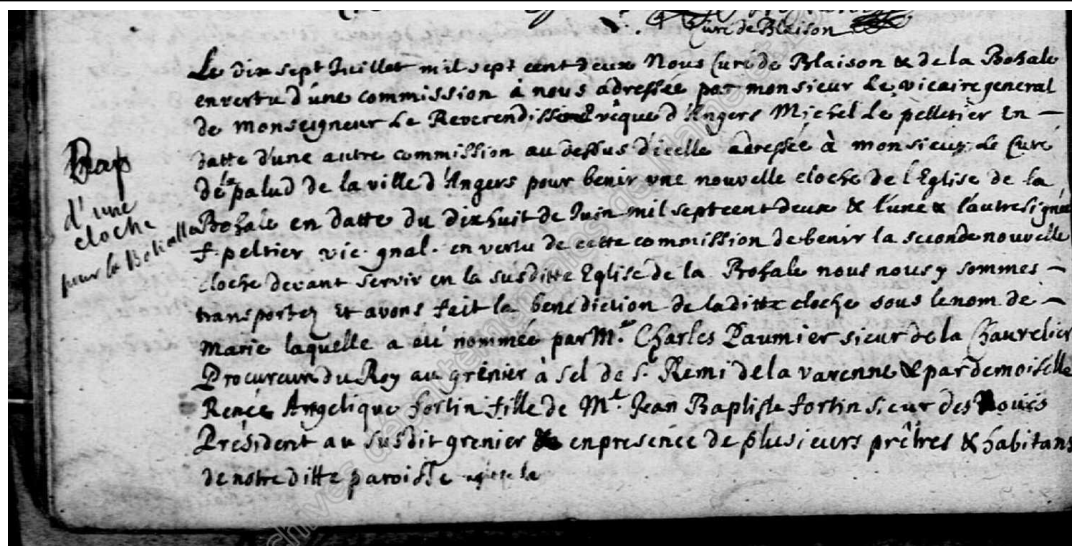
son huile, soit pour l'obtention de bois recherché pour ses effets décoratifs.

Il existe des espèces turques, chinoises, américaines : le noyer noir *Juglans nigra*, originaire des Etats-Unis, a été introduit en France au 17^e siècle. Il est principalement planté dans les parcs, parfois pour former des alignements.

Appelés noyers d'Amérique, les hickorys sont de grands arbres peu connus en Europe. Ils appartiennent à la même famille que le noyer commun, les JUGLANDACEES. Tous ces arbres portent de grandes feuilles, dites composées car constituées de 5 à 25 folioles répartis symétriquement de chaque côté d'un pétiole pouvant atteindre 50 cm de long.

Les noyers sont d'une certaine manière assez redoutables. Dotés pour la plupart d'une bonne racine pivot, ils sont très résistants : ainsi les jeunes pousses des bords de route, coupées, hachées par les machines, survivent d'année en année. Quand la plante est assez développée, ses racines peuvent sécréter dans le sol une substance nommée juglone qui empêche toute autre espèce d'arbre de coloniser l'environnement du noyer.

JCS.



EN CE TEMPS-LA : Le baptême d'une cloche.¹

« Le 17 juillet 1702, nous curé de Blaison et de la Bohalle en vertu d'une commission à nous adressée par monsieur le vicaire général de Monseigneur le Révérendissime évêque d'Angers Michel Le pelletier en datte d'une autre commission au dessus

d'icelle adressée à Monsieur le curé de la Palud de la ville d'Angers pour bénir une nouvelle cloche de l'Eglise de la Bohalle en datte du 18 Juin 1702 de l'une et l'autre signée f. peltier vic. gnal. en vertu de cette commission de bénir la seconde nouvelle cloche devant servir en la susdite Eglise de la Bohalle nous nous y sommes transportez et avons fait la bénédiction de la dite cloche sous le nom de Marie laquelle a été nommée par Me Charles Paumier sieur de la Chauvellerie Procureur au grenier à sel de St Rémi de la Varenne et par demoiselle Renée Angélique fortin fille de Me Jean Baptiste fortin sieur des Rouës Président au susdit grenier & en présence de plusieurs prêtres & habitans de notre dite paroisse. »

¹ Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Blaison. Le curé de Blaison était également curé de la Bohalle. Le cimetière de St-Sauveur servait à enterrer les morts de la Bohalle dont le cimetière était submergé par les crues. OO